Relatio, l'appel à projets collaboratifs en Charente est lancé

vendredi 17 juin 2016, par lpe

Les appels à projets RELATIO 2012, 2013, 2014 et 2015 ont rencontré un grand succès auprès des entreprises et des centres de recherche du territoire.

Dans l'objectif de susciter de nouvelles coopérations entre entreprises et centres de compétences, le GrandAngoulême relance un nouvel appel à projets **du 23 mai 2016 au 29 juillet 2016.** 50 000€ sont mobilisés.

Qui peut concourir ?
Le porteur de projet doit être une entreprise implantée sur le territoire du GrandAngoulême, associée à une (ou plusieurs) autre(s) entreprise(s) et/ou un centre de compétences.

Quels sont les investissements éligibles ?
Les investissements éligibles sont nombreux et peuvent concerner par exemple les achats de matières premières, les salaires, les prestations d'études… liés au programme.
L'aide peut représenter 50% des dépenses éligibles et atteindre un maximum de 10000€ sous forme d'accompagnement, d'hébergement, dotation financière…

Nouveauté ! Il existe cette année une aide spécifique de 10 000€ pour les projets collaboratifs avec les entreprises de la métropole de Guadalajara (Mexique).

Quel projet ?
Le programme entrepris doit être collaboratif et avoir pour objet le développement d'un ou plusieurs produits, procédés ou services à fort potentiel économique dont la mise sur le marché sera réalisée dans les 2 ans à compter de la fin du programme.

Où se renseigner et qui sont les partenaires ?

La Direction de l'Attractivité, de l'Economie et de l'Emploi du GrandAngoulême est à la disposition des entreprises souhaitant déposer un dossier : entreprendre@grandangouleme.fr ou 05 16 530 230

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature ci-dessous :